

Délibération du Conseil municipal du 31 août 2020

Convocation et affichage : le 25/08/2020	
Affichage Procès-verbal : le 1 ^{er} /09/2020	
Nombre de conseillers en exercice : 23	
Présents : 20	Votants : 22

L'an deux mil vingt, le 31 août à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Saint Ives, sous la présidence de Monsieur Joseph LE MÉROUR, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Joseph LE MÉROUR, Muriel LE MÉROUR, Claude TANIQU, Jacqueline HUGOT, Claude LEBERTRE, Majo LE ROUX-LE PAGE, Jacques SANQUER, Maryvonne LE FLOCH, Monique HERRY, Gilles LE ROY, Marine BROGLIN, Xavier MENESGUEN, Edith GUELLEC, Laurent JULIEN, Johanne PASQUET, Servane LE ROY, Bertrand MARTIN, Christiane LAGADIC, Michèle CALVEZ, Raymond POUDOULEC.

Absent excusé : M. Christian BLAIZE a donné pouvoir à Mme Michèle CALVEZ, M. Thierry BETRANCOURT a donné pouvoir à M. Xavier MENESGUEN, Gaëlle PRIOL.

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Désignation du secrétaire de séance CGCT L2121-15) : Mme Jacqueline HUGOT

Ordre du jour

- 20-68 Ministère des Armées : désignation du représentant « Défense »
- 20-69 Tableau des effectifs : postes de saisonniers
- 20-70 Département du Finistère : convention d'autorisation d'occupation du domaine public routier et d'entretien
- 20-71 Décision modificative et compte-rendu des virements de crédits pris par le Maire
- 20-72 Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire

Délibération n° 20-68 | 5.3.5. Désignation de représentants
Reçu en Préfecture le 02/09/2020 ID 029-212900229-20200831-DEL2068-DE

Ministère des Armées : désignation du représentant « Défense »

Suite au renouvellement du conseil municipal, il nous est demandé de désigner un « correspondant défense »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne Mme Johanne PASQUET, correspondante « défense » pour la commune de Camaret-sur-Mer.

Délibération n°20-69 | 4.2 personnel contractuel
Reçu en Préfecture le 02/09/2020 ID 029-212900229-20200831-DEL2069-DE

Tableau des effectifs : ouverture de postes de saisonniers

Monsieur le Maire propose de modifier comme suit le tableau des effectifs des contractuels :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Modifie comme suit le tableau des effectifs des contractuels :

Ouverture de postes de contractuels au 1^{er}/09/2020 pour les équipements :

- Adjoint technique territorial : 6 TC (Temps complet) du 1^{er} au 30/09/2020
1 TNC (Temps non complet) du 1^{er} au 15/09/2020
1 TNC du /09 au 22/12/2020
- Agent d'animation / ALSH : 1 TC vacances scolaires de Toussaint
1 TC et 1 TNC pour le mercredi

Tableau des effectifs contractuels au 01/09/2020

Emploi / Grade	TC	TNC	IM	Périodes	
Filière technique					
Adjoint technique territorial			329		
Camping municipal	1			du 01/09 au 30/09/2020	al 2
Port	2			du 01/09 au 30/09/2020	al 2
		1		du 01/09 au 15/09/2020	al2
Ateliers municipaux	3			du 01/09 au 30/09/2020	al 2
Garderie et école		1		du 01/09 au 22/12/2020	al 2

Emploi / Grade	TC	TNC	IM	Périodes	
Filière animation					
Agent d'animation	1	1	329	Vacances scolaires Toussaint 2020	al 2
	1		329	Vacances scolaires Toussaint 2020	al1
	1	1	329	Le mercredi selon effectifs ALSH	al 2
Filière culturelle					
Adjoint territorial du patrimoine		1	329	du 1er sept au 1er novembre 2020	al2

Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - Loi n° 84-53 du 26 janv. 1984 - Article 3, al 1°
 Besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité - Loi n° 84-53 du 26 janv. 1984 - Article 3, al 2°

Délibération n° 20-70 | 1.5 Protocole d'accord transactionnel
 Reçu en Préfecture le 02/09/2020 ID 029-212900229-20200831-DEL2070-DE

Département du Finistère : convention d'autorisation d'occupation du domaine public routier et d'entretien

Le Département du Finistère nous a transmis une convention d'autorisation d'occupation du domaine public routier et d'entretien pour l'aménagement temporaire et l'entretien d'un espace post-covid route départementale N° 8A du PR 0+630 à PR 1+155.

Cette convention a pour objet de :

- D'autoriser la commune à réaliser des aménagements sur la RD n°8A
- De définir les caractéristiques de l'ouvrage
- De déterminer la maîtrise d'ouvrage
- De définir les modalités d'entretien des aménagements lors de leur mise en service.

La durée de l'autorisation prévue par la convention est définie au 1^{er} octobre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer avec le Département du Finistère, la convention d'autorisation d'occupation du domaine public routier et d'entretien pour des aménagements post covid RD N°8A.

Délibération n° 20-71 | 7.1 décisions budgétaires
 Reçu en Préfecture le 02/09/2020 ID 029-212900229-20200831-DEL2071-DE

Décision modificative et compte-rendu des virements de crédits pris par le Maire

Il convient d'apporter des ajustements mineurs aux budgets primitifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à procéder à l'ajustement du budget de lotissement les Armées comme suit :

Décision Modificative n°1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 6045 - Achats d'études, prestations Sces (terrains à aménager)		2,00 €		
Dépenses de fonctionnement	- €	2,00 €	- €	- €
R 7474 - commune				2,00 €
Recettes de fonctionnement	- €	- €	- €	2,00 €
Total FONCTIONNEMENT	- €	2,00 €	- €	2,00 €

Prend acte du virement de crédits depuis l'article 020 « dépenses imprévues » en section d'investissement du budget d'assainissement.

VIREMENT DE CREDIT N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	58,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	58,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-261 : Titres de participation	0,00 €	58,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	58,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	58,00 €	58,00 €	0,00 €	0,00 €

Délibération n° 20-72 | 9.1 Autres domaines de compétence
Reçu en Préfecture le 02/09/2020 ID 029-212900229-20200831-DEL2071-DE

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire

Le conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation.

2020	Date	Al.	Rubrique "ACTE"	Attributaire	Désignation	Montant HT
20-40	10/08		1.1 Marchés	MESOTECH	Contrat de maintenance du logiciel VisioCarte	650 €
20-41	11/08	26	7.5 Subvention	Commune	Demande de subvention DSIL - travaux assainissement	
20-42	1er/08		3.3 Locations	Genre Stéphanie	Location à titre précaire logement école - 1 mois	200 €

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h18